

Pierre-Emmanuel Barré quitte France Inter après sa vidéo virale défendant l'abstentionnisme

S'estimant « censuré », l'humoriste a diffusé en ligne sa chronique dénonçant la « chasse aux sorcières contre les abstentionnistes ».

Le Monde.fr avec AFP | 27.04.2017 à 10h18 • Mis à jour le 27.04.2017 à 10h39 | Par Luc Vinogradoff (@lucavino) - vinogradoff

Pierre-Emmanuel Barré est un humoriste qui n'a pas peur d'être vulgaire. Son nom sur Twitter est @SaleCon (https://twitter.com/Sale_Con). L'adresse de sa page Facebook est [AllezTousVousFaireEnculer](https://www.facebook.com/AllezTousVousFaireEnculer) (<https://www.facebook.com/AllezTousVousFaireEnculer>).

Sur France Inter, il fait partie de la vingtaine de comiques qui ont contribué à faire décoller les audiences de la chaîne avec un ton qui va des blagues potaches à la critique politique acerbe en passant, dans son cas notamment, par la vulgarité.

Pierre-Emmanuel Barré a un avis tranché sur l'attitude à avoir avant le second tour de l'élection présidentielle. Il a voulu l'exposer sous la forme de sketch dans l'émission dans laquelle il officie habituellement, « La Bande originale » (<http://www.franceinter.fr/emissions/la-bande-a-humour-de-pierre-emmanuel-barre>). Il dit en avoir été empêché. Une « censure » qui l'a poussé à filmer sa chronique, la diffuser sur sa page Facebook personnelle, puis annoncer sa démission dans *Le Parisien*. (<http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/france-inter-l-humoriste-pierre-emmanuel-barre-claque-la-porte-apres-une-chronique-refusee-26-04-2017-4692914.php>).

Mise en ligne mercredi 26 avril vers 18 heures, la vidéo a eu une immense résonance en ligne : elle a déjà été vue plus de 3,9 millions de fois sur Facebook (même si une « vue » sur Facebook est comptabilisé au bout d'une seconde), a été partagée des milliers de fois sur d'autres réseaux sociaux et risque de l'être encore plus dans les jours qui viennent tant elle fait écho au choix d'entre deux tours auquel sont confrontés bon nombre d'électeurs, en particulier à gauche : un vote résigné pour Emmanuel Macron, un front républicain assuré pour barrer la route à Marine Le Pen ou, celui défendu par l'humoriste, une abstention assumée.

Le sketch est dans le style de Barré, violent verbalement et volontairement choquant. Il porte un message politique très clair : ne pas voter au second tour n'est pas un acte anti-démocratique. Il moque et dénonce longuement la « chasse aux sorcières contre les abstentionnistes » et annonce qu'il ne votera sûrement pas Le Pen, mais pas non plus Macron.

« Je n'aime pas son programme. Je ne vote pas pour lui. C'est la démocratie. »

Dans *Le Parisien* (<http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/france-inter-l-humoriste-pierre-emmanuel-barre-claque-la-porte-apres-une-chronique-refusee-26-04-2017-4692914.php>), Laurence Bloch, la directrice de France Inter, laisse entendre que l'idée de ne pas passer la chronique est venue de Nagui, animateur et producteur de « La Bande originale ».

« C'est dommage de démissionner dans la presse », regrette-t-elle. Nagui, qui se dit « sidéré qu'on banalise le fait que le FN soit au second tour », reproche à Barré de ne pas « être clair sur l'abstention » :

« Qu'il casse Macron ou Le Pen, ok. Mais qu'il encourage l'abstention, c'est faire le jeu du FN. C'est ma responsabilité de producteur. Mais il a préféré ne pas venir à l'antenne. Après l'émission, je lui ai finalement proposé de faire sa chronique [le 27 avril] sans changer une ligne. Et moi, j'aurais ajouté un mot pour dire d'aller voter. Au lieu de ça, il a préféré le faire sur Internet. Libre à lui. »

Muriel Atal, déléguée à la presse de France Inter (<http://ledeco.nouvelobs.com/info-radio/2017/04/26/CBSB614f/muriel-sur-la-ligne-entre-pierre-emmanuel-barre-et-france-inter.html>), a justifié cette décision par les « semaines pas tout à fait anodines que nous vivons. Pierre-Emmanuel Barré est écouté par les jeunes, il a un pouvoir d'influence. Cela a été une incompréhension de part et d'autre ».

De son côté, la journaliste Audrey Pulvar a, elle, été suspendue d'antenne par la chaîne d'info CNews (groupe Canal+) (http://actualite-medias/article/2017/04/27/audrey-pulvar-suspendue-d-antenne-pour-avoir-signe-une-petition-feministe-appele-a-ne-pas-voter-contre-emmanuel-macron-5118365_3336.html). Jeudi, pour avoir signé une pétition féministe contre Marine Le Pen et pour Emmanuel Macron.